



**Conseil d'administration
du Programme des Nations Unies
pour le développement, du Fonds
des Nations Unies pour la population
et du Bureau des Nations Unies
pour les services d'appui aux projets**

Distr. générale
20 avril 2016
Français
Original : anglais

Session annuelle de 2016

6-10 juin 2016, New York

Point 10 de l'ordre du jour provisoire

**FNUAP – Rapport annuel
du Directeur exécutif**

Fonds des Nations Unies pour la population

Rapport statistique et financier 2015

Rapport du Directeur exécutif

Résumé

On trouvera dans le présent rapport un état récapitulatif des produits et charges du FNUAP pour l'année 2015, ainsi que de l'actif, du passif et des soldes des fonds au 31 décembre 2015. Les données fournies dans le présent rapport ont été établies selon la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale. Elles sont provisoires et sujettes à un audit externe. Le présent rapport est à lire parallèlement à l'examen à mi-parcours du budget intégré pour 2014-2017 (DP/FPA/2016/3).

En 2015, les ressources du FNUAP se sont élevées à 992,8 millions de dollars, ce qui représente une baisse de 3,2 % par rapport à 2014, où elles avaient atteint 1 025,1 millions. Même si cette baisse est largement imputable aux ressources ordinaires, qui ont baissé de 15 % (de 523,4 millions en 2014 à 444,8 millions en 2015), elle a été partiellement compensée par une augmentation des autres ressources, qui ont crû de 9,2 % (de 501,7 millions en 2014 à 548,0 millions en 2015).

Les charges du FNUAP se sont élevées à 977,4 millions en 2015, ce qui représente une baisse de 2,5 % par rapport à 2014, où elles avaient atteint 1 002,1 millions. Cette évolution s'explique principalement par les charges engagées au titre des ressources ordinaires, qui ont baissé de 3,5 % (soit 17,7 millions), passant de 500,4 millions en 2014 à 482,7 millions en 2015. Les charges engagées au titre des autres ressources n'ont baissé que de 1,4 %, passant de 501,7 millions en 2014 à 494,7 millions en 2015.



À la fin de l'année 2015, les réserves et les soldes des fonds du FNUAP s'élevaient à 794,4 millions, soit 64,8 millions au titre des ressources ordinaires, dont 24,8 millions étaient disponibles pour le financement des programmes (25,1 millions en 2014), et 729,6 millions au titre des autres ressources (y compris, pour un montant de 278,6 millions, des contributions à recevoir qui n'étaient pas arrivées à échéance). Le montant relatif aux autres ressources inclut également des contributions déjà reçues, mais préaffectées à des années futures.

Afin que la réserve opérationnelle corresponde à 20 % du montant annuel des contributions reçues au titre des ressources ordinaires, elle a été réduite de 16,7 millions, passant de 95,1 millions en 2014 à 78,4 millions en 2015.

Le FNUAP a réussi à clôturer l'année 2015 en bonne santé financière en veillant à ce que ses engagements non réglés restent dans la limite de ses ressources financières. Cependant, les ressources ordinaires représentent une proportion de moins en moins grande des ressources totales, ce qui pose de nouveaux problèmes, d'autant plus que cette tendance ne semble pas devoir s'inverser dans l'avenir prévisible.

Éléments de décision

Le Conseil d'administration pourrait souhaiter prendre note du présent rapport.

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction	5
II. Montant total des ressources	5
A. Produits	5
B. Charges	6
C. Réserves et soldes des fonds	8
D. Budget intégré.....	8
III. Ressources ordinaires	9
A. Produits et charges	9
B. Réserves et soldes des fonds	10
IV. Autres ressources.....	10
A. Produits et charges	10
B. Soldes des fonds	11
C. Recouvrement des coûts.....	12
V. Encaisse et placements	12
VI. Autres actifs et passifs	12
VII. Conclusions	13

Les annexes suivantes sont disponibles sur la page Web du Conseil d'administration du FNUAP

Annexe 1

- Tableau 1. Produits et charges de l'année terminée le 31 décembre 2015
- Tableau 2. Actif, passif et soldes des fonds au 31 décembre 2015
- Tableau 3. État des variations de l'actif net de l'année terminée le 31 décembre 2015
- Tableau 4. Aperçu des charges du FNUAP en 2015
- Tableau 5. Charges du FNUAP en 2015 par région – Afrique de l'Est et Afrique australe
- Tableau 6. Charges du FNUAP en 2015 par région – Afrique de l'Ouest et Afrique centrale
- Tableau 7. Charges du FNUAP en 2015 par région – États arabes
- Tableau 8. Charges du FNUAP en 2015 par région – Asie et Pacifique
- Tableau 9. Charges du FNUAP en 2015 par région – Amérique latine et Caraïbes
- Tableau 10. Charges du FNUAP en 2015 par région – Europe de l'Est et Asie centrale
- Tableau 11. Charges du FNUAP en 2015 par région – bureau d'Addis-Abeba
- Tableau 12. Charges du FNUAP en 2015 par région – activités mondiales

Tableau 13. Charges afférentes aux programmes par pays, aux activités régionales et au budget institutionnel réparties par pays/territoire et région bénéficiaire pour l'année terminée le 31 décembre 2015

Tableau 14. Charges afférentes aux programmes ventilées par pays bénéficiaire appartenant à la catégorie des pays les moins avancés ou à celle des pays à faible revenu – ressources ordinaires

Tableau 15. Plan intégré d'allocation des ressources pour l'exercice 2014-2015

Tableau 16. Charges prévues dans le budget institutionnel par catégorie

Tableau 17. Ressources ordinaires – contributions d'un montant supérieur à 1 million de dollars pour l'année terminée le 31 décembre 2015

Tableau 18. Ressources ordinaires – changements apportés aux réserves et aux soldes des fonds disponibles pour l'année terminée le 31 décembre 2015

Annexe 2

Classification des pays/territoires : plan stratégique du FNUAP pour 2014-2017

I. Introduction

1. Le rapport statistique et financier pour 2015 comprend un état récapitulatif des produits et charges du FNUAP pour l'année, ainsi que de l'actif, du passif et des soldes des fonds au 31 décembre 2015. Ces informations concernent les activités financées à la fois par les ressources ordinaires et par les autres ressources. Tous les chiffres figurant dans le présent document sont provisoires et sujets à audit externe. En outre, dans la mesure où ils ont été arrondis, leurs totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres partiels.

2. Le tableau 1 de l'annexe 1 présente l'état des produits et charges de l'exercice terminé le 31 décembre 2015 ventilé entre les ressources ordinaires et les autres ressources. Le tableau 2 de l'annexe 1 présente l'état de l'actif, du passif et des soldes des fonds au 31 décembre 2015, et le tableau 3 de l'annexe 1, celui des variations de l'actif net pour l'année terminée le 31 décembre 2015*.

3. Les données fournies pour 2015 ont été établies selon la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale, à l'exception du tableau 15 de l'annexe 1, qui présente, sur une base comparable à celle du budget (comptabilité d'exercice modifiée), l'utilisation des ressources prévues dans le plan intégré d'allocation des ressources.

4. Tout au long du rapport, les contributions sont qualifiées de brutes ou de nettes. Le montant brut des contributions représente les montants indiqués dans les accords signés avec les donateurs et constatés comme produits conformément aux conventions comptables du FNUAP, quels que soient la période d'exécution du programme correspondant et le calendrier de paiement. Le montant net des contributions relevant des ressources ordinaires exclut les transferts d'autres produits liés au remboursement des charges fiscales acquittées par les citoyens d'un État Membre. Le montant net des contributions relevant des autres produits exclut les remboursements aux donateurs, les frais de recouvrement des coûts et les contributions du FNUAP aux programmes conjoints dont il assure la gestion.

II. Montant total des ressources

A. Produits

5. Le montant total brut des contributions des cinq dernières années peut être ventilé comme suit :

(En millions de dollars des États-Unis)

	2015	2014	2013	2012	2011
Montant brut des ressources ordinaires	398,2	477,4	460,0	437,5	450,7
Montant brut des autres ressources	581,3	529,2	504,3	533,6	439,8
Montant total brut des contributions	979,5	1 006,6	964,3	971,1	890,5
Part des autres ressources (pourcentage)	59,3	52,6	52,3	54,9	49,4

* Les annexes au présent rapport sont disponibles sur le site du Conseil d'administration du FNUAP.

6. Les contributions au titre des ressources ordinaires ont baissé de 16,6 % (79,2 millions de dollars) entre 2014 et 2015, tandis que les contributions au titre des autres ressources ont augmenté de 9,8 % (52,1 millions) sur la même période. Les autres ressources représentent donc 59,3 % des ressources totales en 2015, contre 52,6 % en 2014. Cette évolution est conforme à la tendance observée au cours des cinq dernières années (sauf en 2013).

7. Le montant total des produits a atteint 992,8 millions en 2015 (voir tableau 1 de l'annexe 1), ce qui représente une baisse de 3,2 % (32,3 millions) par rapport à 2014 (1 025,1 millions).

8. En 2015, le montant des autres produits s'est élevé à 57,2 millions (61,5 millions en 2014), soit 5,8 % du montant total annuel des produits. Parmi les autres produits figurent les recouvrements de coûts pour l'exécution des activités de programme au titre des autres ressources (33,3 millions), des produits de placement (6,8 millions), du remboursement des charges fiscales aux citoyens d'un État Membre (5,9 millions), des revenus issus des services d'achat fournis à des clients tiers (3 millions) et d'autres activités (8,2 millions).

B. Charges

9. En 2015, le total des charges s'est élevé à 977,4 millions, en baisse de 24,7 millions par rapport à 2014, principalement en raison des charges engagées au titre des ressources ordinaires. On trouvera des précisions ci-après, aux sections III.A et IV.A du présent rapport.

10. Les charges se répartissent comme suit :

	2015	
	Millions de dollars É.-U.	Pourcentage
Programmes de pays, interventions mondiales et régionales (IMR) et autres activités relatives aux programmes	798,6	81,7
Budget institutionnel (montant brut)	140,3	14,4
Frais de siège	38,5	3,9
Total des charges	977,4	100,0

11. La répartition par région des charges afférentes aux programmes et au budget institutionnel est la suivante :

	2015	
	Millions de dollars É.-U.	Pourcentage
Afrique de l'Est et Afrique australe	201,2	21,5
Afrique de l'Ouest et Afrique centrale	161,7	17,2
États arabes	111,9	11,9

* Dans le rapport statistique et financier 2014, le montant annuel des charges était de 995,6 millions. La différence entre ce montant et celui cité dans le présent rapport (1 002,1 millions) s'explique par des charges supplémentaires de 6,5 millions relatives à l'exercice 2014 et comptabilisées après la publication du rapport 2014.

	2015	
	Millions de dollars É.-U.	Pourcentage
Asie et Pacifique	145,8	15,5
Amérique latine et Caraïbes	57,5	6,1
Europe orientale et Asie centrale	32,6	3,5
Bureau d'Addis-Abeba	0,8	0,1
Activités mondiales	227,4	24,2
Total, programmes et budget institutionnel	938,9	100,0

12. Le plan stratégique pour 2014-2017 et le modèle de fonctionnement ont introduit une nouvelle classification chromatique en quatre quadrants (rouge, orange, jaune et rose) des pays ou territoires où le FNUAP est présent, sur la base d'une combinaison de facteurs tels que les besoins, la capacité de financement et la population. La liste des pays et leur nouvelle classification figurent à l'annexe 2.

13. Les charges afférentes aux programmes et au budget institutionnel se répartissent entre les différents quadrants comme suit :

	2015	
	Millions de dollars É.-U.	Pourcentage
Charges afférentes aux pays	651,3	69,4
Rouge	407,3	43,4
Orange	94,9	10,1
Jaune	68,8	7,3
Rose	80,3	8,6
Interventions mondiales et régionales	57,8	6,1
Interventions régionales	33,9	3,6
Interventions mondiales	23,9	2,5
Autres charges régionales et mondiales^a	229,8	24,5
Autres charges régionales	26,3	2,8
Autres charges mondiales	203,5	21,7
Total, programmes et budget institutionnel	938,9	100,0

^a Comprend les charges imputables aux bureaux régionaux et au siège telles que les activités relatives aux programmes financées au moyen d'autres ressources et les dépenses liées au budget institutionnel.

14. Les charges liées aux programmes et au budget institutionnel sont détaillées dans les tableaux 4 à 12 de l'annexe 1.

15. En 2015, le FNUAP a dépensé 798,6 millions au titre des programmes de pays, des interventions régionales et mondiales et d'autres activités de programme. Les gouvernements et les organisations non gouvernementales sont à l'origine de 32,5 % (259,5 millions) de ces dépenses, contre 31,1 % (255,1 millions) en 2014.

16. En 2015, 65,7 % des activités de programme du FNUAP (524,8 millions) ont eu pour objectif principal l'égalité des sexes ou l'autonomisation des femmes, ou

ont apporté une contribution notable à l'égalité des sexes. Cela représente une progression de 17,1 % rapport à 2014, où cela avait été le cas pour 48,6 % (soit 398,3 millions) des charges relatives aux programmes.

17. Les bureaux de pays et les bureaux régionaux ont consacré 711,5 millions en 2015 à des activités liées aux programmes ou au budget institutionnel. Le tableau 13 de l'annexe 1 présente la ventilation de ces charges par pays/territoire, région et quadrant, et selon le type de ressources (ordinaires ou autres).

18. En 2015, 137 millions provenant des ressources ordinaires ont été dépensés pour les pays les moins avancés, ce qui représente 53,6 % du montant total des ressources (255,4 millions) allouées aux programmes de pays (soit 51,8 % en 2014, augmentation de 1,8 points de pourcentage).

19. Un montant total de 100,3 millions provenant des ressources ordinaires a été consacré à des activités de programme dans les pays à faible revenu, ce qui représente 39,3 % du montant total des ressources ordinaires consacrées aux programmes de pays en 2015, soit une baisse de 3,5 % par rapport à 2014, principalement imputable au reclassement de quatre pays de la catégorie des « pays à faible revenu » à celle des « pays à revenu intermédiaire (tranche inférieure) ».

20. On trouvera au tableau 14 de l'annexe 1 une ventilation des charges engagées dans les pays les moins avancés et les pays à faible revenu.

C. Réserves et soldes des fonds

21. Au 31 décembre 2015, le montant des réserves et des soldes des fonds s'établissait à 794,4 millions de dollars répartis comme suit :

(En millions de dollars des États-Unis)

	2015
Réserve opérationnelle	78,4
Réserve au titre des bureaux et logements hors siège	5,0
Soldes des fonds relevant des ressources ordinaires réservés à des fins particulières*	38,3
Soldes des fonds relevant des ressources ordinaires et des autres ressources non réservées à des fins particulières	672,7
Total	794,4

* L'expression « solde des fonds réservés à des fins particulières » désigne la part des ressources qui ne peut être consacrée aux programmes.

D. Budget intégré

22. Dans sa décision 2013/32, le Conseil d'administration a approuvé le premier budget intégré du FNUAP pour 2014-2017 (DP/FPA/2013/14), qui est conforme au plan stratégique pour la même période. Le budget intégré regroupe dans un seul cadre toutes les catégories de dépenses et tous les résultats de l'organisation.

23. Les tableaux 4 à 12 de l'annexe 1 présentent des informations sur les charges (selon la méthode de comptabilité d'exercice) pour l'année 2015 en fonction de

quatre domaines de développement (détaillés par produit) et de trois produits relatifs à l'efficacité organisationnelle contenus dans le plan stratégique et le budget intégré.

24. Le tableau 15 de l'annexe 1 donne des informations sur l'utilisation effective des ressources pour l'exercice 2014-2015 par rapport aux estimations présentées dans le plan de ressources intégré du budget intégré. L'utilisation des ressources est présentée selon la méthode de la comptabilité d'exercice modifiée, comme c'est le cas pour le budget.

25. Le tableau 16 de l'annexe 1 présente de manière plus détaillée la composante budget institutionnel du budget intégré ventilée par catégorie de charges.

III. Ressources ordinaires

A. Produits et charges

26. Un récapitulatif pour 2015 des produits, charges, mouvements et soldes des fonds relatifs aux ressources ordinaires est présenté dans le tableau ci-dessous.

	<i>Soldes des fonds non réservés à des fins particulières</i>	<i>Soldes des fonds réservés à des fins particulières</i>	<i>Réserves</i>	<i>Total</i>
Solde des fonds au 1^{er} janvier 2015	(93,7)	45,7	100,1	52,1
Contributions (montants bruts)	398,2	–	–	398,2
À déduire : transferts au compte Autres produits au titre du remboursement des charges fiscales	(5,9)	–	–	(5,9)
Autres produits	52,3	0,2	–	52,5
Total des produits	444,6	0,2	–	444,8
Charges	(481,6)	(0,7)	(0,4)	(482,7)
Total des charges	(481,6)	(0,7)	(0,4)	(482,7)
Transferts entre fonds et autres ajustements	22,3	(6,9)	(16,3)	(0,9)
À ajouter : gains actuariels sur l'assurance maladie après la cessation de service et autres avantages postérieurs à l'emploi	51,5	–	–	51,5
Total des transferts entre les soldes des fonds	73,8	(6,9)	(16,3)	50,6
Soldes des fonds au 31 décembre 2015	(56,9)	38,3	83,4	64,8

27. Entre 2014 et 2015, le total des produits relatifs aux ressources ordinaires a baissé de 15 % (78,6 millions de dollars), passant de 523,4 à 444,8 millions.

28. Au 31 décembre 2015, le solde de la provision pour créances douteuses est resté semblable à celui de 2014, à savoir 0,1 million de dollars.

29. On trouvera au tableau 17 de l'annexe 1 la liste des contributions aux ressources ordinaires d'un montant supérieur à 1 million de dollars.

30. Le total des charges pour l'année 2015 s'est élevé à 482,7 millions de dollars, en baisse de 3,5 % (17,7 millions) par rapport à 2014.

31. De ce montant, 453,7 millions de dollars ont été dépensés dans les programmes de pays, les interventions mondiales et régionales, le budget institutionnel et d'autres activités liées aux programmes. Le solde, soit 29 millions, concerne des frais généraux relevant du siège tels que le coût annuel des avantages postérieurs à l'emploi du personnel du FNUAP (12,7 millions), les écarts de change relatifs aux contributions à recevoir (6,1 millions) et les remboursements de charges fiscales aux citoyens d'États Membres (5,9 millions).

32. On trouvera dans les tableaux 4 à 12 de l'annexe 1 la répartition des charges afférentes aux activités de programme financées au moyen des ressources ordinaires.

B. Réserves et soldes des fonds

33. En 2015, l'excédent des produits par rapport aux charges relevant des ressources ordinaires s'est élevé à 37,9 millions de dollars (voir tableau 1 de l'annexe 1).

34. À la fin de l'année 2015, 24,8 millions étaient disponibles pour le financement des activités de programme de l'année 2016 (voir tableau 18 de l'annexe 1).

35. Au 31 décembre 2015, la réserve opérationnelle avait baissé de 16,7 millions par rapport à 2014, passant de 95,1 à 78,4 millions. Cette réduction a été faite en application des Règlement financier et règles de gestion financière du FNUAP de façon à ce que le niveau de la réserve soit égal à 20 % du montant net des contributions reçues en 2015 au titre des ressources ordinaires.

IV. Autres ressources

A. Produits et charges

36. Les autres ressources du FNUAP sont composées de fonds d'affectation spéciale et de fonds spéciaux, parmi lesquels figurent notamment ceux du Programme des administrateurs auxiliaires et des services d'achat non liés à des tiers.

37. Un récapitulatif pour 2015 des produits, charges, mouvements et soldes des fonds relatifs aux autres ressources est présenté dans le tableau ci-dessous.

(En millions de dollars des États-Unis)

	<i>Fonds d'affectation spéciale</i>	<i>Fonds spéciaux</i>	Total
Solde des fonds au 1^{er} janvier 2015	639,4	36,0	675,4
Contributions (montants bruts)	575,3	6,0	581,3
À déduire : remboursements à des donateurs	(4,5)	–	(4,5)
À déduire : frais de recouvrement des coûts	(33,3)	–	(33,3)
À déduire : contributions du FNUAP aux programmes conjoints dont il assure la gestion	(0,2)	–	(0,2)
Autres produits	1,0	3,7	4,7
Total des produits	538,3	9,7	548,0
Charges (montant brut)	(518,7)	(9,5)	(528,2)
À déduire : frais de recouvrement des coûts	33,3	–	33,3
À déduire : contributions du FNUAP aux programmes conjoints dont il assure la gestion	0,2	–	0,2
Total des charges	(485,2)	(9,5)	(494,7)
Transferts entre fonds et autres ajustements	(0,4)	1,3	0,9
Total des transferts entre les soldes des fonds	(0,4)	1,3	0,9
Soldes des fonds au 31 décembre 2015	692,1	37,5	729,6

38. Les produits relatifs aux autres ressources ont augmenté de 9,2 % (46,3 millions de dollars), passant de 501,7 millions en 2014 à 548 millions en 2015.

39. Les charges de l'année ont diminué de 1,4 % (soit 7 millions), passant de 501,7 millions en 2014 à 494,7 millions en 2015.

40. On trouvera dans les tableaux 4 à 12 de l'annexe 1 la répartition des charges relatives au fonds d'affectation spéciale.

B. Soldes des fonds

41. En 2015, l'excédent des produits par rapport aux charges relevant des autres ressources s'est élevé à 53,3 millions de dollars (voir tableau 1 de l'annexe 1). Ce montant est inclus dans le solde des fonds relatifs aux autres ressources, qui était de 729,6 millions au 31 décembre.

42. Le solde des fonds relevant des autres ressources inclut, pour un montant de 278,6 millions, des contributions à recevoir non échues en 2015, ainsi que des contributions déjà reçues, mais préaffectées à des activités postérieures à 2015.

C. Recouvrement des coûts

43. Le FNUAP facture des frais de recouvrement des coûts pour la mise en œuvre des projets financés avec d'autres ressources. Les derniers taux de recouvrement des coûts ont été approuvés par le Conseil d'administration dans sa décision 2013/9 et varient de 5 % (pour les contributions des gouvernements des pays de programme contribuant à leurs propres programmes de pays) à 8 % (pour les ententes standard de cofinancement). En 2015, des exceptions au taux standard ont été accordées aux donateurs suivants dans le cas d'ententes spécifiques de cofinancement : l'Arabie saoudite (7 %), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (7 %), le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (7 %), le Secrétariat général de la Communauté du Pacifique (7 %), le Bureau des fonds d'affectation spéciale pluripartenaires du PNUD en partenariat avec le fonds d'affectation spéciale pour l'Iraq (6,25 %) et le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (5 %).

V. Encaisse et placements

44. Au 31 décembre 2015, le montant de l'encaisse et des placements détenus par le FNUAP s'élevait à 780,5 millions de dollars (934,8 millions en 2014), dont 77,4 millions de trésorerie et équivalents de trésorerie et 703,1 millions d'autres placements. De ce montant total, 349,7 millions sont réservés pour la réserve opérationnelle (78,4 millions), le financement de la dette liée aux avantages du personnel (187,9 millions), le remboursement du capital du fonds de dotation privé (33,7 millions), les fonds appartenant à d'autres organismes des Nations Unies et détenus par le FNUAP en sa qualité d'agent d'administration (44,7 millions) et la réserve au titre des bureaux et logements hors siège (5 millions). Le tableau 1 de l'annexe 2 présente la trésorerie et les équivalents de trésorerie ainsi que les placements.

VI. Autres actifs et passifs

45. La valeur des stocks du FNUAP s'élevait à 59 millions de dollars au 31 décembre 2015, ce qui représente une hausse de 8,7 % par rapport à 2014, où cette valeur était de 54,3 millions. Ces stocks sont composés de produits liés à la santé procréative ou à d'autres programmes et sont soit conservés dans des entrepôts, soit en transit vers leur destination. Au 31 décembre 2015, 69,2 % des stocks (40,8 millions) étaient en transit vers leur destination et 30,8 % (18,2 millions) étaient conservés dans des entrepôts, au siège ou sur le terrain.

46. Le montant des contributions à recevoir était de 300,9 millions en fin d'année (en hausse de 71,8 millions par rapport à 2014), dont 93,8 % au titre des autres ressources. Une part substantielle de ces créances (278,6 millions) était liée à des montants relatifs à des accords pluriannuels non échus.

47. Le solde des avances de fonctionnement a baissé de 21,9 %, passant de 13,9 millions en 2014 à 10,8 millions en 2015.

48. Le montant des passifs liés aux prestations versées au personnel est passé de 332,1 millions en 2014 à 302,7 millions au 31 décembre 2015. Cette baisse s'explique principalement par un gain actuariel de 51,5 millions réalisé sur

l'assurance maladie après la cessation de service et d'autres passifs liés aux prestations postérieures à l'emploi. La part non financée de ce passif a baissé, passant de 154,8 millions en 2014 à 114,8 millions en 2015, principalement en raison de la réduction globale des passifs ainsi que d'un financement supplémentaire de 10,6 millions constitué en cours d'année.

VII. Conclusions

49. Le FNUAP a réussi à clôturer l'année 2015 en bonne santé financière en veillant à ce que ses engagements non réglés restent dans la limite de ses ressources financières. Cependant, les ressources ordinaires représentent une proportion de moins en moins grande de ses ressources totales, ce qui pose de nouveaux problèmes, d'autant plus que cette tendance ne semble pas devoir s'inverser dans l'avenir prévisible.
